

## EXPLICATION D'UN TEXTE FRANÇAIS ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Delphine AMSTUTZ et Pierre-Louis FORT

Coefficient de l'épreuve : 2.

Durée de préparation de l'épreuve : 1 h 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Type de sujets donnés : texte à expliquer.

Modalités de tirage du sujet : tirage d'un ticket comportant deux textes, l'un antérieur à 1800, l'autre postérieur, et appartenant à deux genres différents (le choix fait par le candidat est déclaré au moment du passage).

Liste des ouvrages généraux autorisés : dictionnaire de langue française, dictionnaire des noms propres, dictionnaire de français classique, dictionnaire du moyen français, dictionnaire de mythologie.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : la candidate ou le candidat dispose de l'ouvrage intégral avec son appareil critique (introduction, notes, glossaire, indications biobibliographiques). Il est interdit d'écrire sur les ouvrages.

La session d'oraux de 2022, en raison d'une embellie sanitaire, a permis de renouer avec une forme plutôt agréable de liberté retrouvée : moins de masques<sup>1</sup>, retour du public.

De façon générale, le jury a été sensible à la bonne tenue des oraux, tant du point de vue pratique et matériel qu'intellectuel. En ce qui concerne le premier point, les candidats se sont toujours présentés à l'heure, dans des tenues témoignant du respect qu'ils portaient au concours, et ont quasiment tous suivi le rythme d'une épreuve dont ils connaissaient le tempo (rares sont celles et ceux qui n'ont pas tenu leur temps). En ce qui concerne le second point, les admissibles ont dans l'ensemble prouvé qu'ils avaient travaillé avec sérieux, qu'ils maîtrisaient les codes généraux de l'exercice et qu'ils avaient fait l'effort d'acquérir une culture littéraire générale de bon aloi. Qu'ils en soient ici félicités.

La moyenne de l'épreuve se situe à 09,8/20, avec des notes allant de 05/20 à 18/20. Les meilleures notes sont allées à des explications de textes de Saint-Amant et de La Bruyère (mais il n'y a pas de constante liée à un auteur puisque le même texte de Saint-Amant a pu conduire à des contresens et *de facto* une note médiocre).

Les candidats ont privilégié les textes postérieurs à 1800. Que les futurs admissibles sachent bien que le jury n'a pas de préférence particulière et que tous les textes proposés au choix dans le billet lui semblent propices à de bonnes et stimulantes explications de textes. Le choix des candidats doit donc être motivé par la teneur même de l'extrait : on peut parfois être davantage inspiré par un extrait d'une œuvre inconnue que d'un classique de la littérature. Le jury a, en tout cas, des

---

<sup>1</sup> Il appartenait bien sûr à chacun de choisir selon son contexte personnel et ses convictions le port ou non du masque, dont la présence ou l'absence n'a eu aucune incidence sur l'évaluation des prestations.

attentes plus fortes concernant des monuments supposés connus de la littérature : on s'attend à ce que le candidat connaisse la tragédie pour analyser la *Phèdre* de Racine ou, dans une autre perspective, les questions liées à l'écriture de soi pour *La Place* d'Annie Ernaux.

Les bonnes prestations sont celles qui saisissent les textes tout à la fois au point de vue macro- et micro structurel sans oublier de s'appuyer sur la dimension générique et éventuellement historique de l'extrait pour mieux l'appréhender. Ces prestations sont également celles dont l'explication (nourrie de savoirs réels et de connaissances sérieuses aussi bien en narratologie qu'en versification, en procédés théâtraux qu'en rhétorique) est suivie par un entretien au cours duquel les candidats se montrent ouverts et curieux, aptes à mobiliser leurs connaissances pour répondre aux questions posées, lesquelles n'ont pour but que de corriger des éléments erronés ou de permettre au candidat d'affiner sa pensée afin d'approfondir son explication. Ajoutons à ces éléments qu'une lecture expressive (mais sans afféterie) est toujours appréciée (même si, pour des raisons pratiques, le jury arrête l'exercice au bout de quelques lignes).

Parmi les défauts les plus fréquents :

- la paraphrase : danger qui guette toute explication de texte, répéter le texte n'est pas le mettre en perspective. Raconter ce qui se passe dans le texte, sans l'analyser ne permet jamais de convaincre le jury (même s'il est essentiel, en particulier pour les textes anciens, d'avoir bien saisi le sens littéral du texte, en recourant au dictionnaire de langue en cas de doute).
- les contresens : c'est souvent le cas lorsque le candidat ne saisit pas l'ironie présente dans un texte ou prend au sérieux un texte qui en appelle au comique.
- l'absence de communication infraverbale : on peut certes s'appuyer sur ses notes et l'extrait proposé mais il est attendu que l'orateur regarde régulièrement ses examinateurs.
- le placage d'analyses antérieures : tout extrait est singulier, chacun possède son unité et n'induit pas forcément les mêmes problématiques qu'un autre extrait de la même œuvre, du même auteur ou d'une œuvre proche. La finalité de l'explication est de saisir l'extrait dans sa singularité, et non comme un prétexte pour répéter des connaissances générales sur un auteur, une œuvre ou une période.
- les remarques non reliées au texte : toute figure de style produit un effet, tout jeu sur les sonorités s'analyse (on notera d'ailleurs les propositions un peu fantaisistes quant aux jeux de sonorités dans un texte, les relevés laissant bien souvent les candidats dans l'embarras interprétatif)
- le pédantisme : nul besoin de convoquer absolument tous ses savoirs, il faut sélectionner ce qui sera au service de l'analyse littéraire (attention d'ailleurs à ne pas sombrer dans un commentaire philosophique ou historique de l'œuvre).

Nous ne ferons pas ici un relevé des connaissances à maîtriser mais il est évident qu'il faut par exemple savoir ce qu'est le baroque, l'ironie ou encore ce à quoi renvoie le lyrisme (sans oublier que ces notions sont des constructions critiques et historiques, qu'il faut donc appliquer aux textes avec nuances et prudence). Attention donc aux effets de manche qui peuvent conduire à ce que les candidats se retrouvent dans l'embarras lorsqu'il leur est demandé d'apporter des précisions.

Donnons pour finir deux exemples de notation différents, pour éclairer la façon dont le jury percevait une prestation réussie ou non. Le premier concerne un extrait du *Cid* de Corneille, le deuxième du *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie.

Voici les raisons qui ont conduit à attribuer la note de 07/20 à la prestation de la candidate ayant choisi la pièce de Corneille (II, 8, vers 559-596). La candidate avait bien perçu la dimension oratoire et argumentative des tirades de Chimène, et les avait inscrites dans le genre judiciaire. Le projet de lecture (accablée de chagrin, Chimène demande justice au roi pour venger son père et obtenir la mort de son assassin), qui souligne les visées pathétique, éthique et logique du texte, fut globalement convaincant, ainsi que le dessin des trois mouvements du texte, qui suivent les trois arguments mobilisés par Chimène pour convaincre le roi de la justice de sa cause. Cependant, l'explication du texte a rapidement tourné à la paraphrase, puisque ni la dimension dramaturgique, scénique du texte (présence de personnages muets auxquels le discours de Chimène est bien adressé également), ni la versification, ni la matière rhétorique (hypotypose, effets de rythme et de syntaxe) n'avaient été étudiées précisément. De plus, en affirmant que le discours de Chimène était parfaitement adapté à l'*ethos* du personnage, l'analyse gommait le caractère scandaleux, sinon obscène, l'horreur de l'hypotypose macabre peinte par la jeune femme -- qui a suscité maints débats pendant la querelle du *Cid*. Une interprétation de la scène en termes psychologiques (Chimène éprouve des difficultés à prendre conscience de la réalité de la mort de son père, elle a du mal à s'exprimer...) paraissait dès lors singulièrement anachronique et réductrice. La dimension politique de la scène (en particulier la justice royale) aurait également pu être interrogée.

Voici en guise de deuxième exemple, les raisons qui ont conduit à attribuer un 15/20 au candidat ayant choisi un extrait du *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie (« Disons donc ainsi qu'à l'homme toutes choses... » à « pour tant bien qu'on l'accoutre »). L'extrait avait été situé dans son contexte historique et culturel, et la méthode de l'explication de texte était bien maîtrisée par le candidat. L'explication de la fin du texte avait toutefois été un peu rapide (l'entretien était alors revenu sur la syntaxe de la dernière phrase et la métaphore alimentaire des dernières lignes), et, plus généralement, l'analyse du texte avait paru parfois un peu abstraite, détachée de la lettre même du texte. Des commentaires lexicaux précis, des analyses des figures, des effets de rythmes étaient par ailleurs attendus coûtant au candidat, en raison de leur absence, les quelques points qui le séparaient de l'excellence. Si certaines imprécisions (sur la notion d'humanisme ou celle de « tyrannie », que La Boétie, contre toute la tradition philosophique, ne distingue pas de la monarchie) et certains anachronismes (la notion d'« état de nature », ou l'assimilation un peu hâtive de la « coutume » à la « culture », la référence inutile à Hans Jonas pour commenter la référence à Homère), avaient été pénalisés, l'ensemble n'en était pas moins parfaitement maîtrisé.

Le jury conclut en rappelant aux candidates et aux candidats qu'il se place dans une perspective dénuée d'*a priori*, disponible à ce qui s'offre, curieux de l'analyse à venir et tout disposé à être si ce n'est entièrement convaincu au moins partiellement séduit !

#### Textes choisis par les candidats

- Antelme, *L'Espèce humaine*, du début jusqu'à « Les sentinelles étaient tranquilles »
- Apollinaire, *Alcools*, « Les Colchiques ».

- Aubigné, *Les Tragiques*, « Vengeances », vers 105-136
- Balzac, *Eugénie Grandet*, de « Cette gaieté de famille... » « les femmes sautèrent sur leur chaise »
- Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Le Cygne », I.
- Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, de « Cependant l'heure du souper étant venue » à « que je n'ai pas oubliée ».
- Céline, *Voyage au bout de la nuit*, de « Avec mon diplôme, je pouvais m'établir... » à « ... pas l'estoubir ? »
- Condé, *Desirada*, de « Ranélise lui avait tant de fois raconté sa naissance » à « s'égosillait »
- Corneille, *Cinna*, I, 3, vers 157-188
- Corneille, *Le Cid* (1661), II, 8, vers 559-596
- Diderot, *La Religieuse*, de « Il arriva un jour... » à « je me renouvelais le serment de ne faire aucun vœu ».
- Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, 15 octobre 1759, de « Le sentiment et la vie sont éternels » à « Peut-être sont-ce des choses bien diverses ».
- Dumas, *La Reine Margot*, chap. « Les massacrés », de « Au même instant la porte s'ouvrit » à « il glissa sur le plancher dans son propre sang, entraînant la reine avec lui »
- Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, de « Il leur avait semblé à tous les trois... » à « ... changer leur vie à tous »
- Ernaux, *La Place*, de « Naturellement, aucun bonheur d'écrire, dans cette entreprise... » à « comme fond pour la photo ».
- Ernaux, *La Place*, de « Le commerce n'exerce plus... » à « .... Envie de pleurer »
- Forest, *L'Enfant éternel*, de « Tous les enfants, sauf un, grandissent... » à « ... puisqu'il était une fois ».
- Forest, *L'Enfant éternel*, de « Tôt ou tard... » à « ... noire du terrorisme ».
- Hugo, *Les Châtiments*, « Chanson »,
- Koltès, *Tabataba*, du début de la pièce jusqu'à « tu es le déshonneur de cette cour ».
- La Boétie, *Discours sur la servitude volontaire*, de « Disons donc ainsi qu'à l'homme toutes choses... » à « pour tant bien qu'on l'accoutre ».
- La Bruyère, *Les Caractères*, « Arrias »
- Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, de « Mais moi qu'ai-je de commun... » à « ... si étonné »
- Lagarce, *Juste la fin du monde*, « prologue ».
- Lagarce, *Juste la fin du monde*, Première partie, de « Plus tard encore » à « Je ne crois en rien »

- Leiris, *L'Age d'homme*, de « Je n'ai jamais eu de félicité... » à « .... bénéfice fortuit de cette manne »
- Malherbe, « Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure »
- Marivaux, *Le Prince travesti*, I, 2, de « La Princesse : vous ne tiendrez pas votre colère » à la fin de la scène.
- Maupassant, *Une Vie*, de « Il semblait à Jeanne que son cœur s'élargissait » à « lui eût donné un baiser d'amour ».
- Modiano, *Dora Bruder*, de « Il faut longtemps pour resurgisse.... » et « C'était l'école le plus proche de son domicile ».
- Molière, *La Jalousie du Barbouillé*, scène 1 et scène 2 jusqu'à « que vous sachiez ».
- Ponge, *Pièces*, « Le crottin »
- Proust, *La Prisonnière*, de « Dès les premières marches qu'il eut à gravir » à « Mort à jamais ? »
- Rabelais, *Gargantua*, Chapitre XXVII, de « Ce disant mist bas son grand habit... » à... « lui donnoit dronos »,
- Racine, *Britannicus*, II, 6 (début de la scène).
- Racine, *Phèdre*, de « Les moments me sont chers... » à « me tienne lieu de fille ».
- Saint- Amant, « Le paresseux »
- Saint-Simon, *Mémoires*, La Mort de Louis XIV, de « Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion » jusqu'à « le mauvais goût ? »
- Sévigné, « Lettre à Madame de Grignan du 4 juin 1676 » (début de la lettre jusqu'à « Ceci devient les Petites maisons »).
- Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, de « Une fois au milieu de sa nouvelle piété » à « la faisait paraître du sang »
- Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, de « Ce bruit le réveilla... » à « son adresse si maladroite ».
- Vermeil (Abraham de), « Je chante et je pleure »